

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2023

## Implantation du Hornay

Thier du Hornay, 58 ☎ 04 382 24 64

Mail : [ecole.lince@sprimont.be](mailto:ecole.lince@sprimont.be)



Options pédagogiques et choix méthodologiques  
au service du bien-être des apprenants.

*Décret du 24.07.97*

**« Chaque fois que je me plante, je  
pousse. »**

**(Michelle Guez)**



École communale de Lincé

## Le projet d'établissement

Ce que nous faisons déjà...

Ce que l'on voudrait faire...

En classe.... En équipe....

Partenaires  
et personnes  
ressources

Environnement

Attentes et  
besoins des  
élèves

Attentes et  
besoins de  
l'équipe



Confiance en soi— Citoyenneté— Savoirs et compétences—

Egalité des chances

# TABLE DES MATIÈRES

---

Généralités .....	4
Préambule.....	5
1. Fonctionnement de l'établissement.....	5
a. Horaire.....	5
b. Obligation scolaire .....	5
2. Nos spécificités.....	5
3. Pédagogie de l'établissement.....	7
4. Nos objectifs prioritaires .....	11

# GÉNÉRALITÉS

---

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction :

- Du Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental ;
- Du Décret « École de la réussite » ;
  - Mise en place d'une organisation en cycles ;
- De la circulaire du 10/08/1998 ;
  - Assurer la continuité des apprentissages de la première à la sixième primaire ;
  - Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages ;
  - Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation ;
  - Distinguer évaluation sommative et formative ;
- Du Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur ;
- Du Décret 11/07/2002 ;
  - Organisation des formations en cours de carrière.

Construit par :

Approuvé par :

**les enseignants et la direction**

**le Conseil de Participation**

**le Collège communal**

Accepté par : **les parents**

# PRÉAMBULE

Ce document ayant reçu le visa de la CoPaLoc a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le Conseil de participation.

Ce projet représente le **contrat** liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en **acceptent** les choix pédagogiques et les actions concrètes définies dans le projet.

5

## 1. Fonctionnement de l'établissement

### a. Horaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 – 12 h 10	8 h 30 – 12 h 10	8 h 30 – 12 h 10	8 h 30 – 12 h 10	8 h 30 – 12 h 10
13 h 30- 15 h 30	13 h 30- 15 h 30		13 h 30- 15 h 30	13 h 30- 15 h 30

### b. Obligation scolaire

Il faut désormais tenir compte du passage à l'obligation scolaire pour les élèves qui atteindront l'âge de 5 ans au plus tard le 31 décembre 2020. Il s'agit des élèves nés en 2015. Ce droit à l'instruction est essentiel pour le bon développement (socialisation, rythme scolaire, ...) de chaque enfant

Toute absence doit être justifiée par un mot écrit des parents (voir document annexé) ou un certificat médical.

## 2. Nos spécificités

*Les représentations qui orientent notre travail au quotidien.*



- Nous sommes là pour faire progresser tous les enfants, quel que soit leur potentiel ;
- Nous veillons à donner à chacun l'accès au meilleur de lui-même ;
- Le droit à l'erreur fait partie des droits de l'enfant ;

- Une école qui fait vivre les savoirs est une école qui cultive le plaisir d'apprendre.
- Nous incitons les enfants à être acteurs de leur bien-être ;
- Une équipe éducative qui se remet en question est une équipe qui progresse ;
- L'école est un lieu privilégié pour les apprentissages. La famille est partenaire de ces apprentissages ;
- Les échanges à l'intérieur de l'équipe éducative (concertations hebdomadaires) aident l'enseignant dans sa pratique quotidienne ;
- Sortir de l'école permet à l'enfant de prendre conscience des réalités extérieures et de donner du sens à ses apprentissages ;
- L'école accueille des personnes ressources (maraicher, artiste, journaliste, ...).

### 3. Pédagogie de l'établissement

#### *Nos méthodes au quotidien*

L'autonomie est développée dans toutes les classes : tableau des services, planification du travail, auto-évaluation, parrainage.



#### *Acquisition de compétences disciplinaires et transversales*

Les apprentissages se font au départ de défis, de situations-problèmes ou de situations mobilisatrices. Les élèves développent ainsi leur autonomie. L'évaluation formative reste privilégiée et leur donne un aperçu positif de leurs avancées.



#### *Découverte, production, création*

Les enfants participent à des ateliers, des sorties pédagogiques, des projets. Des classes de dépaysement sont organisées dans certains cycles.



#### *Articulation pratique/théorie*

Nous favorisons les expériences et les manipulations comme points de départ des apprentissages.



#### *Équilibre entre travail individuel et collectif*

En alternant travail individuel, travaux de groupes et mises en commun collectives. Le socio-constructivisme est mis en avant.



#### *Recours aux technologies de la communication*

Utilisation du tableau interactif (TBI) au service des apprentissages (en place dans la classe de madame Martin). Grâce à une nouvelle connexion INTERNET, un matériel commandé (P.C, tablettes, clés, projecteur, ...) nous souhaitons aider nos élèves, les faire évoluer, plus encore, en utilisant l'outil numérique.



 Goût de la culture et de la créativité-Participation à des activités culturelles et sportives

- CéReKi (journée sportive mensuelle pour les enfants inscrits en maternelle) ;
- Spectacles du Foyer culturel, théâtre à l'école, concerts ;
- Planète Mômes (animation interactive conscientisant à l'environnement, à la culture) ;
- Activités sportives organisées par les professeurs d'éducation physique, ...

 Éducation au respect et à la participation citoyenne

Nous faisons appel à des partenaires extérieurs pour des animations spécifiques (exemples : tri des déchets avec Intradel, animation santé avec le PSE, etc.).

D'autre part, chaque année, un membre de l'Administration communale nous offre son aide dans la mise en place du Conseil Communal des Enfants.

Nous effectuons un travail en collaboration avec Openado<sup>1</sup> abordant différentes thématiques comme la gestion des conflits, les émotions, la confiance en soi,...

 Possibilité pour chaque élève de progresser à son rythme

Les enfants d'âges différents sont réunis dans une même classe. Cela permet de développer au maximum les possibilités de chacun, la collaboration et l'autonomie.

L'école travaille en étroite collaboration avec un centre P.M.S.

Ainsi, l'équipe est informée des moyens de détecter et de soutenir les enfants à besoins spécifiques (enfants dyslexiques, dyspraxiques, ...).

À la demande des parents, une logopède peut dispenser ses séances sur le site de l'école, en accord avec le titulaire de l'enfant et la direction.

---

<sup>1</sup> Orientation Prévention Enfants et Adolescents



Sur base d'une attestation, l'épreuve C.E.B peut être adaptée aux enfants à besoins spécifiques.

### Continuité pédagogique

Le suivi des enfants d'une classe à l'autre, d'un cycle à l'autre est discuté lors des conseils de classe de fin d'année (fin juin) organisés par toute l'équipe éducative.

Un échange entre les grands du maternel et les élèves de 1<sup>ère</sup> année primaire (de 2<sup>e</sup> année, quand le groupe le permet) est programmé afin de familiariser les plus jeunes avec la méthode des Alphas, méthode syllabique, principalement utilisée en 1<sup>ère</sup> année pour l'apprentissage de la lecture.

Lors des formations communes et des concertations, les enseignants planifient les matières, adaptent et construisent des méthodes cohérentes en visant un continuum pédagogique optimal. Le choix du cours de langue (anglais ou néerlandais) sera suivi sans changement possible de la 3<sup>e</sup> primaire à la 6<sup>e</sup> primaire.

### Participation à la vie du quartier, du village, de la commune

Lorsqu'un évènement est programmé, toute l'implantation tâche d'y participer (balade Halloween, ramassage des déchets, ...).

Création par les élèves d'invitations ciblant les riverains afin de les sensibiliser à nos manifestations scolaires (Noël à la barrière, fêtes d'école).

### Formation continue des enseignants

#### *Les formations sur base volontaire*

Les enseignants peuvent s'inscrire aux modules de formation continuée proposés par le CECP ou autres formations reconnues par la FWB, à raison de 5 journées par année scolaire.

Ces formations ont pour objectif de permettre à tous d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun, mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'école et du plan de pilotage devenu contrat d'objectifs.

#### *Les formations obligatoires*

Les enseignants participent chaque année à trois journées de formation obligatoires organisées par le Pouvoir Organisateur.



Les cours étant suspendus pendant ces trois journées, des garderies communales accueillent les enfants inscrits à l'avance.

*✎ Communications entre les différents partenaires de l'école*

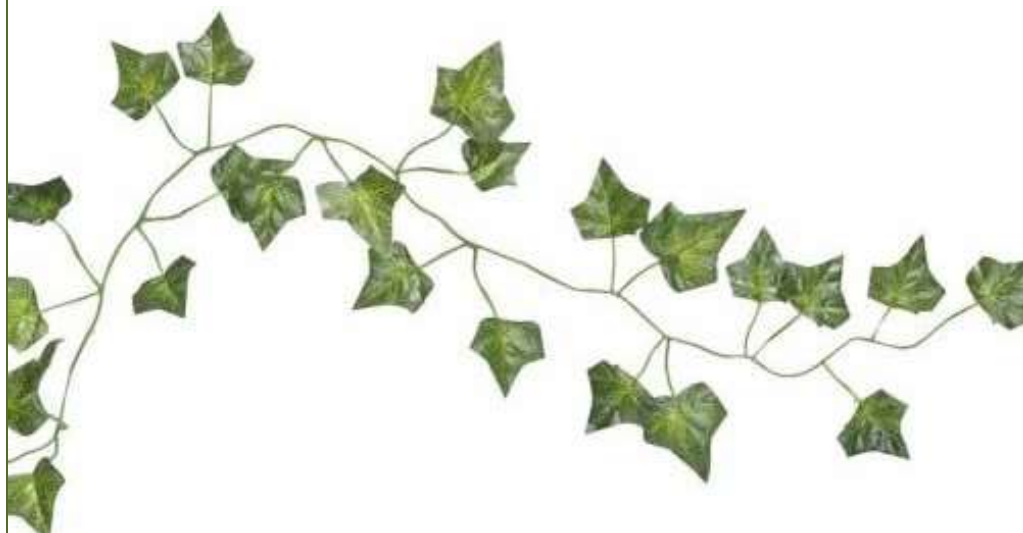
Farde de communication - Affichage - Cahier de concertations - Journal de classe - Mails - Réunion de parents après chaque bulletin (trois fois par an) - Plateforme Accèsible.

0

*✎ Participation des élèves aux activités liées à la certification*

Les élèves participent à des évaluations externes non-certificatives (P2-P4) et Certificatives en P6 (C.E.B.).

*Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et restent susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.*



#### 4. Nos objectifs prioritaires

**Pour prendre en compte toutes les dimensions de la personne de l'enfant et pour améliorer les conditions d'apprentissage, l'équipe s'engage à mettre en place des actions concrètes visant le bien-être de l'apprenant : initiation à l'alimentation équilibrée, activités physiques, respect des rythmes biologiques, gestion du stress, relaxation, gestion mentale :**

11

- Le développement de l'alimentation équilibrée (actions collations saines, potages, eau tout au long de la journée, ...)
- L'amélioration des résultats en productions d'écrits : instauration de l'heure du conte (les plus grands viennent raconter une histoire préparée aux maternelles), la variation des séquences d'apprentissages : élaboration de panneaux, d'invitations pour le souper, réalisations d'affiches, etc. ;
- L'apprentissage de techniques d'expression (chants, peintures, sculptures, poésies, théâtre, psychomotricité, ...)
- La création d'outils avec les élèves afin de rendre les grandeurs plus concrètes ; utiliser un vocabulaire approprié commun à toutes les années ;
- Le renforcement du climat solidaire et positif au sein des élèves par la mise en œuvre d'actions concrètes : favoriser la pratique du parrainage, du tutorat, de coopération, poursuivre les activités existantes (spectacle d'école, déjeuner sain, ...), construire un travail commun de la M1 à la P6 ;
- La mise en place de rituels d'accueil, de gestion du stress, de moments de relaxation.

**Mise en pratique d'une continuité dans les apprentissages en expression écrite et en grandeurs ;**

**Création d'un espace vert, aménagement d'un potager ;**

**Structuration de la cour de récréation (peintures, jeux, végétation, etc.) ;**

**Travail collaboratif des enseignants.**